

Date :31/07/2121 **Lieu** : local CAEM

Secrétaire du jour : Matthieu, Jezabel

Animateur du jour : Noélie

Présents :

Noélie, Jezabel, Sonia, Noëlle, Mara, Nathalie, Maud, Nadine, Thibaut, Jean, Icare, Matthieu, Manu, Bertrand

Tour de table pour définir l'ordre du jour :

- Point sur la dernière réunion de juin
- Point sur la réunion avec diverses associations
- point sur le local
- question des permanences
- question des taches et du renouvellement des personnes qui s'en occupent
- question des « forces vives »
- les ateliers qui sont en sommeil
- aborder CAEM plus largement

A – Point sur les dernières réunions de juin

➔ Bertrand fait un point sur la dernière réunion de juin du comité d'animation comprenant un bilan « trésorerie » mais aussi « statistique » très parlant !

Dans la situation actuelle (sans loyer), le budget de fonctionnement est d'environ 600€ par an. Avec 80 adhérents en 2021, la cotisation de 5€ ne suffit pas. **Une cotisation à 10€ est proposée pour l'année à venir.**

Coopalibre compte 66 adhérents. Mais 38 seulement font régulièrement leurs courses à Coopalibre. **En moyenne, un adhérent ne dépense 18€ par mois à Coopalibre.**

Il y a eu 41 permanences de tenue. Seulement 20 membres sur les 66 ont tenu des permanences, sachant qu'à elles seules, Noëlle et Nadine en ont tenu ensemble plus de 10. **Il y a un manque d'investissement des adhérents dans le fonctionnement de coopalibre.**

(J'ai mis en ligne sur le site internet le CR de Bertrand : <http://consommerautrementenmaurienne.fr/espace-adherents/comptes-rendus-2021/>)

➔ Réunion avec les différentes associations :

Les associations présentes : Paroisse solidarité, Le Pataquès, Skate and create, Des pots et des potes, cela a permis de se rencontrer, de visualiser le fonctionnement et les besoins de chacun...

Marine de la Fourmilière a proposé une rencontre avec les élus de la 3CMA le 30 août à 14h et a rédigé une lettre d'invitation à l'attention des élus de la 3CMA (cf en PJ)

Noëlie, Sonia, peut être Matthieu y seront (*et quelqu'un d'autre il me semble...*)

Cela permettra, nous l'espérons d'être entendu sur un certain nombre de points, et de voir le positionnement des élus de la 3CMA face aux associations.

B – Les difficultés

- Les responsabilités sont peu distribuées et tournent lentement et difficilement.

➔ ***Proposition : un responsable par tache secondé par un vice-responsable. c'est ce dernier qui prend la tache suite à la période définie et qui est à son tour secondé, etc.***

- Lourdeur des tâches et concentration des responsabilités.
Afin d'alger au maximum les missions de chacun et de favoriser l'investissement de tous, il semble important de bien diviser les tâches et de mieux définir qui s'en occupe. Voici une liste (incomplète) des tâches à réaliser pour le bon fonctionnement de la Coop :

- # Administrateur des listes mails (Mattieu / ?)
- # Référent local saint Joseph (Noellie / Sonia)
- # Organisateur de marché de producteur (Noëlle / Nadine)
- # Prospection achat vers des producteurs locaux
- # Contact autres structures pour achat groupé (Vrac des cimes, Epicerie et Cie, L'entrepôt à Albiez, L'agité du Bocal...) (Bertrand / ?)
- # Responsable suivi des permanences (Noëlle / ?)
- # Responsable du site Internet (? / ?)
- # Responsable page Facebook (? / ?)
- # Coordinateur des Animations CAEM (? / ?)
- # Responsable contact avec autres associations (? / ?)
- # ...

- Les permanences

Difficile tout de même de se baser sur la dernière année, la crise sanitaire empêchant peu ou prou toute activité associative (réunion, AG, moments conviviaux, etc.).

Le tableau des permanences est souvent vide, certains ne sont même pas au courant qu'il en existe un (voici le lien : <https://lite.framacalc.org/9ivt-15cougk7hy>)! Noëlle se propose de maintenir la vigilance sur ce tableau et d'alerter quand personne n'y est inscrit. Pendant l'AG, on pourrait demander aux adhérents de s'y inscrire pour que les permanences soient effectivement tenues. A 50 adhérents, et en comptant 2 personnes par permanence, chaque adhérent devrait tenir 2 permanences par an.

➔ ***Proposition de demander l'engagement aux adhérents de tenir 2 permanences par an.***

Peut-être que ceux qui s'occupent du site internet pourrait faire un tableau à remplir directement sur le site. [Sylvain ? Zélie ?](#)

- La multiplication des supports de communication.

Liste internet, site internet, framateam, tableau des permanences à la boutique, tableau sur internet, ces différents médias brouillent les pistes. Sont-ils tous utilisés ? Faut-il tous les conserver ?

C – Les prochains rdv

→ On propose d'être présent dans les deux forums des associations de septembre.

Celui de St Jean de Mnne (4 septembre) : Noëlie s'occupe de l'inscription. Mara se propose de tenir le stand. Appel à d'autres motivé.es. Il faudra le « pass sanitaire ».

Celui de St Michel de Mnne (11 septembre): Matthieu s'occupe de l'inscription (c'est fait!). Mara se propose d'être présent aussi. Appel à d'autres motivé.es. Pas de précision sur le pass. Le forum sera dehors et en cas de mauvais temps il sera annulé.

→ **L'AG de CAEM sera le 09 octobre.** Cela permettra de se revoir et aussi d'inclure tout de suite les nouveaux adhérents (par exemple ceux des Forums).

AG sous la forme d'un repas de midi partagé, AG puis moment musical/convivial. L'endroit sera précisé selon évolution des contraintes sanitaires.

Noelle se charge d'écrire l'invitation.

(A penser : il y a une différence entre les personnes inscrites sur la framaliste et les adhérents de CAEM. Il faut constituer un mailing des adhérents pour envoyer l'invitation. *Matthieu et Manu s'y penchent.*)

→ Événement de rentrée le 11 septembre à la coop : faire venir des producteurs locaux. [Sonia est déjà en contact avec les producteurs présents cet hiver. Peux -tu les inviter de nouveau ?](#)

D – Point sur le local

Pour le moment aucune information officielle. Nous n'avons toujours pas reçu le courrier « d'expulsion ».

Ce qui semble se passer : la ville ou la 3CMA va acheter l'ancien collège St Joseph. Cela permettra à la paroisse de reconstruire une école au 373 rue Jean Moulin, notre local !

A priori nous devrions être partis à la fin de l'année.

Les pistes :

- la ville de St Jean se veut rassurante en nous assurant qu'une partie de l'ancien collège St Joseph sera dédiée aux associations.

A quelle date ?

Veut on dépendre d'une ville pour notre prochain local ou le faire nous-mêmes ?

- local de l'ancien magasin Paysan d'ici et d'ailleurs, selon nos informations loyer de 600€/mois.

Repose la question de nos moyens financier

L' élu à la citoyenneté de la ville de St Jean disait vouloir monter un café associatif... certaines associations seraient aussi intéressées par exemple le Pataquès.

S'emparer d'un local à plusieurs associations ?

Cela repose la question précédente et nos marges de manœuvre.

- Artisans du monde nous ouvriraient leur arrière-boutique mais sont en train de la ranger, Nathalie et Sonia ont vu le local, on peut proposer des coups de mains pour enlever les gros objets, pour ceux qui sont dispos passez au local artisans du monde en discuter . Cela peut être une option de « secours »

Noelie et Sonia centralisent les infos sur St Joseph et nous tiennent au courant.

E- Elargir la gamme des produits locaux

Bertrand propose de créer un réseau avec d'autres structures présentes en Maurienne (Le Vrac des Cimes, L'agité du Bocal, Epicerie et Cie, L'entre potes) afin d'élargir la gamme des produits locaux disponibles dans nos rayons et d'entrer en contact direct avec plus de producteurs.

Jean propose un maître meunier Moulin Marion, établi dans l'Ain.

Rappel : Sujets à inscrire à l'ordre du jour de prochaines réunions

- Liste d'activités/ateliers à proposer chaque mois pour animer la coop :
 - Echange de graines
 - Echange de confiture
 - Formation pain
 - Formation Choucroute
 - Formation Kambucha
 - Marché de producteur
 - AG de l'association
 - Formation informatique
 - Formation macération / tisanes
 - Assemblée citoyenne / Election présidentielle
 -
 - Quelqu'un pour se désigne responsable et coordonner?
- L'adhésion de CAEM (qui couvre les frais divers) avait été calculée lorsqu'il y avait plus de 100 membres. Maintenant plus que 80.

Nous proposons que l'adhésion monte à 10€.

Rappel : Sujets à communiquer aux autres instances de l'association

- L'AG sera le 9 octobre, il faudra envoyer les convocations minimum 3 semaines avant, Matthieu et Manuel s'occupent de la mise à jour de la liste d'envoi mail des adhérents.

Qui se charge de communiquer la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion ?

- > Eventuelle validation du lieu de réunion :
- > Information de tous des adhérents (email, Facebook, etc.) :

Responsables de la rédaction et de la communication du compte-rendu

- **Rédaction** : Matthieu, Jezabel, Bertrand
 - **Relecture/validation** : Noémie
 - **Diffusion du compte-rendu** : Nom
-